## NOTE A MESDAMES ET MESSIEURS LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL

Nous avons l'honneur de vous informer que les demandes ci-après sont ajoutées <u>au point 72</u> de l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du 27 juin 2022 :

## **SEANCE PUBLIQUE**

- 72.1 Demande de Monsieur le Conseiller DEMEUSE : Pylône du Bois-Marie : assurance, sécurité et suivi.
- 72.2 Demande de Madame la Conseillère RAHHAL :
  Remarques sur les tenues vestimentaires des enfants Nécessité d'un travail de concertation, de prévention et d'un ROI objectif et non genré.
- 72.3 Demande de Monsieur le Conseiller GARCIA-OTERO : Inondation Canicule.
- 72.4 Demande de Monsieur le Conseiller ROBINET : Quelle heure est-il ?
- 72.5 Demande de Madame la Conseillère RAHHAL :
  Projet d'immeuble dans le jardin de la Maison Batta : une aberration et une opportunité pour mieux penser l'avenir.
- 72.6 Demande de Monsieur le Conseiller GARCIA-OTERO : Plaine de leux.
- 72.7 Demande de Monsieur le Conseiller ROBINET :
  Entretien des chemins et sentiers communaux Prise d'acte Confirmation.
- 72.8 Demande de Monsieur le Conseiller GARCIA-OTERO : Ecole des Bons-Enfants.

\* \*

Veuillez agréer l'assurance de notre considération distinguée.

LE DIRECTEUR GENERAL,

M. BORLEE.

E. DOSOGNE.

LE BOURGMESTRE FFS,